

Proposition d'action

« Construire une communication sur le thème de la sécurité et des incivilités »

Conseil de Quartier Ouest

Le Conseil de quartier Ouest soumet au Conseil municipal la proposition d'action « Construire une communication sur le thème de la sécurité et des incivilités » élaborée en groupe de travail par Gilles BORRELLY, Marie-Antoinette BORYS-HIPP, Hélène GEOFFROY et Sophie LACHASSE.

Le groupe de travail a été constitué initialement sur le thème "Installation de caméras".

Trois réunions ont associé les membres du groupe ainsi que la directrice Communication au chef de la Police municipale, à la coordinatrice du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et au chef de service du Centre Supervision Urbaine Intercommunal le 9 novembre 2021, à M. le Maire le 2 février 2022, à nouveau au chef de la Police municipale et à la directrice générale adjointe des services le 10 mars. Elles ont permis au groupe de travail de prendre connaissance :

- Du dispositif de vidéoprotection par caméras installé à Combs-la-Ville ;
- Des moyens déployés pour assurer la sécurité, de l'organisation de la police municipale, des liens fonctionnels avec la police nationale.

Le groupe de travail en a conclu que l'augmentation du nombre de caméras ne suffirait pas, à elle seule, à garantir une meilleure prise en charge des problématiques de sécurité et d'incivilités. Le dispositif de vidéoprotection ne vaut que si les images sont exploitées et sont suivies d'actions sur le terrain.

La situation dégradée à l'intersection de la rue des Acacias et de la rue du Pas du mulet, qui pouvait nécessiter l'installation d'une caméra complémentaire, a été notamment mise en avant. Les interventions de la police municipale ont conduit à une minoration des nuisances au cours du 1^{er} semestre 2022. L'amélioration s'est globalement maintenue durant l'été.

Même si la situation est évolutive et doit être surveillée, le groupe de travail a le sentiment que le dispositif de caméras en place à Combs-la-Ville est pour l'instant adapté.

Cependant, les échanges avec les services de la mairie ont mis en évidence un besoin de communication sur le sujet plus général de la sécurité. Aussi, le groupe a proposé de réorienter son action vers une communication en prise directe avec les préoccupations des habitants.

La transformation de l'action initiale a été actée le 18 mai 2022 par le Conseil de Quartier Ouest.

1. Cette nouvelle action respecte les critères de la charte de fonctionnement.

C'est une action concrète :

Construire une communication sur le thème de la sécurité et des incivilités.

Avec un objectif précis :

- Pour susciter une plus forte implication des habitants "acteurs de leur qualité de vie", notamment dans la remontée des incivilités ;

- Pour inciter à un comportement individuel vertueux ;
- Pour mieux agir sur les incivilités, qui sont des gênes au quotidien ;
- Pour mieux faire comprendre l'action de la Police municipale et l'articulation avec la Police nationale ;
- Pour valoriser les actions déjà menées par la Mairie.

C'est une action évaluable :

L'appropriation des informations par les citoyens et l'activation des moyens mis à leur disposition pour faire cesser les incivilités devraient se traduire par une hausse des signalements au 17 ou à la Police municipale ainsi que sur l'outil Signalements du site de la Mairie.

Avec un début et une fin :

Début : 1^{ère} réunion du groupe de travail le 9 novembre 2021.

Fin : Fin 2022. Cette échéance correspond à la distribution de la fiche Comment mieux vivre ensemble à Combs-la-Ville, à l'affichage du visuel sur les déjections canines, à la parution dans Rencontre des premières communications régulières sur l'action de la Police municipale.

C'est une action pérenne avec la nécessité d'un bilan périodique.

C'est une action chiffrable, dont le coût est celui des supports de communication à éditer et diffuser.

2. Contenu de l'action

Après la transformation de l'action initiale en une action de communication, le projet a été construit lors de deux réunions du groupe de travail les 7 juin et 6 septembre 2022, auxquelles était associée Céline LACOMBE-CORDIER, directrice Communication.

Le groupe de travail n'ignore pas que les sujets de la sécurité et des incivilités ont été traités maintes fois au cours des années précédentes (articles dans le journal Rencontre, campagnes de communication, opérations nettoyage, etc.) et que les opérations de sensibilisation ont leurs limites. La question des incivilités, par sa nature même, nécessite d'être évoquée très régulièrement.

L'action proposée vient compléter les dispositifs existants. Elle s'appuie sur les canaux de communication habituels : journal Rencontres, site web, et veut innover en :

- Abordant ces thématiques de façon moins institutionnelle, plus pratique.
- Incitant les habitants à être acteurs de leur qualité de vie ;
- Faisant mieux connaître les recours possibles en fonction des problèmes ;
- Instaurant de la régularité dans la communication de la mairie sur ces sujets ;
- Fournissant des exemples concrets d'actions menées.

A. Création d'un visuel du type « Que faire en pratique ? »

Le groupe a constaté que les habitants ne savent généralement pas comment réagir lorsqu'ils subissent des nuisances. Or, les signalements ont un double intérêt : agir rapidement sur les incivilités et faire remonter des informations utiles aux autorités pour adapter leurs actions.

Le groupe a donc travaillé avec la directrice Communication sur la création d'un outil de communication COMMENT MIEUX VIVRE ENSEMBLE A COMBS-LA-VILLE présentant les

thématiques d'incivilités les plus courantes et indiquant aux habitants les bons gestes à réaliser face à ces situations. Avec son format A4 recto-verso et son graphisme coloré, il veut attirer l'attention des habitants et est destiné à être conservé.

Il pourrait être diffusé dans toutes les boîtes aux lettres avec Rencontre et disponible également sur le site de la commune pour permettre des initiatives personnelles : affichage dans les copropriétés, les immeubles des bailleurs sociaux, etc.

Ce document est joint en annexe.

B. Création d'un visuel sur les déjections canines affichable sur les emplacements régulièrement salis

En ce qui concerne les déjections canines, le groupe propose des panneaux dans l'esprit «nudge » (incitation douce à modifier un comportement) à apposer dans des endroits ciblés, par exemple :

- Avenue du Maréchal Foch
- Rue Thérèse Delapierre
- Allée du Bel Air
- Allée des Brandons
- Contre-allée de l'avenue de la République
- Avenue de la Forêt
- Parc Jacques Chirac, notamment près des jeux pour enfants
- A proximité des écoles primaires (également dans un but pédagogique).

Le visuel de communication peut être décliné en affiche A3, A4 et en tract. Il se veut économique, facilement reproductible, aisé à installer sur des poteaux à l'angle des rues, dans les espaces verts...

Mis en ligne sur le site de la Mairie, il a vocation aussi à pouvoir être utilisé, par exemple, dans les espaces verts communs d'un immeuble ou par des particuliers sur leur clôture, leur portail, etc.

Ce document est joint en annexe.

C. Une communication régulière sur l'action de la Police municipale

Le groupe souhaite développer une communication valorisant l'action concrète de la Police municipale au travers de chiffres diffusés régulièrement, d'actions, de résultats obtenus.

Il est donc prévu :

- De créer une rubrique très courte « La Police municipale vous informe / vous répond » dans Rencontre ;
- De publier plus régulièrement dans « Le chiffre du mois » des chiffres liés à la sécurité (en octobre, les logements surveillés dans le cadre de l'opération Opération Tranquillité Vacances) ;
- D'effectuer des reportages et petits articles sur les actions de la Police municipale.

D. L'élargissement de l'outil Signalements sur le site de la Mairie aux signalements d'incivilités.

Les signalements reçus via cet outil font l'objet aujourd'hui d'un accusé de réception, d'un traitement et d'une réponse de la part de la mairie.

La proposition du groupe a rejoint un travail déjà engagé par la direction Communication.

Les 4 onglets de l'outil de signalement (Propreté, Voirie, Nuisibles, Autres) ont été complétés par 4 nouvelles thématiques : Sécurité, Espaces verts, Stationnement et Dégradations. La finalisation des 4 nouveaux onglets est en cours et leur mise en route sera annoncée dans Rencontre.

Cet outil n'est pas fait pour signaler une urgence. Il vient en complément des possibilités de signalement du visuel Comment mieux vivre ensemble à Combs-la-Ville.

3. Coûts

- Impression de la fiche Comment mieux vivre ensemble à Combs-la-Ville à 1500 exemplaires : 954 euros
- Distribution dans toutes les boîtes aux lettres : 343,60 euros TTC.
- Impression des affiches A3 ou affichettes A4 sur les déjections canines : pour 50 affiches A3 en reprographie : 10,75 €

Le coût total de l'action 1308,75 € permet de la réaliser d'ici la fin de l'année 2022 après sa présentation au Conseil municipal.